

L'intégration par la culture

● Fort soutien en matière d'assistance sociale ● Quatre centres culturels seront réalisés avant la fin de cette année et six autres en cours ● Généralisation des mécanismes d'assistance juridique ● La formation également inscrite parmi les chantiers du département chargé de la communauté marocaine à l'étranger



Les MRE ont connu plusieurs mutations sociales, économiques et politiques. Pour renforcer les liens de cette catégorie de marocains avec le pays d'origine, mais aussi en vue de répondre à leurs attentes, plusieurs actions ont été entreprises sous l'impulsion royale. Cela a ainsi commencé par l'instauration d'un département ministériel dédié à ces marocains du monde, puis par la mise en place d'une stratégie dédiée.

Le volet social en tête des priorités

D'abord, il est important de souligner que la situation économique de certains pays d'accueil s'est détériorée ces dernières années. Ce qui a mis une partie des MRE en situation difficile ou de précarité. D'autres immigrés, à cause des guerres (Libye) ou de perturbations politiques (Tunisie, Egypte, Yémen et Syrie), sont aujourd'hui en détresse. Cette situation a poussé le gouvernement marocain à renforcer ses services sociaux dans ses représentations diplomatiques et installer un mécanisme dédié avec un budget

annuel de 3 millions de DH. À cela s'ajoute le rapatriement de Marocains suite aux guerres et catastrophes naturelles dans plusieurs régions du monde. À fin juillet dernier, plus de 18.600 personnes ont été rapatriées dont une grande partie provient de Libye (15.242 personnes), de Tunisie (600), d'Egypte (1.230) et du Yémen (305). Cela sans oublier la prise en charge (un budget annuel de 10 millions de DH) des frais de rapatriement des dépouilles des MRE nécessiteux au Maroc (près de 1.000 dépouilles entre juillet 2009 et juillet 2011). Sur le registre du statut personnel qui pose souvent problème à l'étranger, le ministère des MRE a organisé pour les femmes une caravane pilote sur le code de la famille en France «Caravane de l'égalité et de la citoyenneté». Cette caravane qui a sillonné 28 villes a vu la participation de 30.000 personnes. À ce niveau, il faut rappeler que le département de Ameur a mis en place un dispositif d'assistance juridique et d'orientation qui a été introduit depuis 2010 sur 51 consulats et 5 représentations diplomatiques.

Le département de Ameur a mis en place un dispositif d'assistance juridique et d'orientation.

Le volet culturel, essentiel

«L'amélioration du volet culturel reste un moyen très efficace pour renforcer ces liens et accompagner les MRE dans leur intégration dans leurs pays d'accueil», soulignait à ce titre Mohamed Ameur, ministre chargé de la Communauté marocaine à l'étranger, qui présentait, récemment, un bilan d'étape de la stratégie de son département.

Sur ce registre, tout un programme a été initié. Il porte sur la construction de centres culturels marocains à l'étranger. Le premier à entrer en service en septembre prochain sera celui de Montréal au Canada, juste avant celui de Bruxelles le même mois. Ce dernier est réalisé en partenariat avec une association (Daarkom). Les autres centres, en cours de finalisation à Tunis et Tripoli, seront mis en service avant la fin de cette année. Le coût global de leur construction est estimé à 248 millions de DH. Pour étendre cette expérience, le département de Ameur prévoit la réalisation d'autres centres dans d'autres villes en Europe et en Afrique. Il s'agit du centre culturel d'Amsterdam (mise en service en juin 2012), de Mantes-la-Jolie (avril 2013), de Barcelone (mai 2014). Et ce n'est pas tout, les autres centres de Milan, Montpellier et Dakar sont toujours à l'étude. En parallèle à la création de ces centres, le ministère des MRE a élaboré un programme pour la promotion de l'enseignement de la langue et de la culture marocaines et renforcé le corps des enseignants (85 en 2010) qui se compose de 626 personnes.

Forte mobilisation pour la formation

Le ministère dispose également d'un plan d'accompagnement des étudiants et des jeunes en situation difficile. Ce programme comprend entre autres la formation professionnelle et qualifiante pour des jeunes MRE en situation difficile et un soutien financier à la scolarisation des enfants marocains dans des pays arabes et africains. Cette aide financière a profité à plus de 8.000 bénéficiaires pour une enveloppe budgétaire estimée à 12 millions de DH. «Ce soutien s'est également traduit par l'octroi de 1.000 bourses d'études pour des MRE démunis», note le ministre. Ces actions ont été renforcées par le soutien aux associations des MRE s'activant dans l'enseignement de la langue et de la culture marocaines.

Cet appui, qui a mobilisé plus de 5 millions de DH et profité à plus de 100.000 enfants en 2010-2011, s'est traduit entre autres par l'acquisition de livres et de matériels didactiques, des appels à projets au profit des associations MRE pour l'enseignement de la culture amazighe... En plus de cela, le ministère organise des universités d'été (1.000 bénéficiaires entre 2009 et 2011 avec un coût estimé à 14 millions de DH) et des séjours culturels (42 au Maroc au profit de 1.200 jeunes) et des colonies de vacances (plus de 460 enfants issus de familles MRE démunies en provenance de Libye, Tunisie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Gabon et Arabie saoudite). Près de 3.000 autres ont bénéficié des colonies de vacances organisées par la Fondation Hassan II. L'action de Ameur pour le renforcement des liens avec les MRE et la promotion de la culture marocaine porte sur l'appui et la participation aux festivals culturels.